

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du vendredi, **8 décembre 2017**, à 19h30 à la salle communautaire sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.

Sont présents : Madame Marie-Céline Hébert, messieurs Gaëtan Lalande, Noël Picard, Gilles Payer, Raymond Bisson.

Ont motivé leur absence : Monsieur Michel Longtin

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claire Dinel, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de la réunion

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 novembre 2017 et des assemblées extraordinaires du 17 novembre et 1^{er} décembre 2017

2. Finances

- 2.1 Lecture et adoption - comptes fournisseurs de novembre 2017
- 2.2 Rapport des salaires et autres dépenses au 30 novembre 2017
- 2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 30 novembre 2017

3. Mine Lac à la Loutre

4. Présentation budgétaire

5. Période de questions

6. Département de l'Administration

- 6.1 Correspondance annexe III
- 6.2 Dates des assemblées de Conseil 2018
- 6.3 Formation nouveaux élus
- 6.4 Désignation des porte-paroles
- 6.5 Nomination du maire suppléant et substitut pour l'année 2018
- 6.6 Remplacement de signataire pour les effets bancaires auprès de l'institution financière de la Municipalité
- 6.7 Renouvellement du contrat PG Solutions et autorisation de paiement
- 6.8 Avis de motion et projet de règlement : règlement de tarification

7. Département des ressources humaines

- 7.1 Personnel voirie- liste de rappel
- 7.2 Appel d'offres - mutuelle de prévention SST
- 7.3 Politique sur le harcèlement psychologique
- 7.4 Politique sur la non-violence en milieu de travail

8. Département de l'Hygiène du milieu

- 8.1 Compte rendu du département

9. Département des Travaux publics

- 9.1 Compte rendu du département
- 9.2 Autorisation de paiement facture Nortrax-Réparation niveleuse
- 9.3 Autorisation de paiement facture de ABS – Décompte final dans le cadre des projets du volet II du PRRRL
- 9.4 Déneigement chemin de l'Érable et bornes sèches
- 9.5 Demande de subvention programme d'aménagement des forêts (PDAF)- Tablier pour pont ruisseau Ernest, chemin Lac-Gagnon O. (LGO)

9.6 Mandat à la firme Sigouin - Relevé d'arpentage pour travaux de remplacement d'un ponceau - chemin Lac-Gagnon Est

10. Département de la Sécurité publique

10.1 Compte rendu du département

10.2 Plan de mise en œuvre local 2018- Dépôt du Schéma couverture de risques 2018-2022

11. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement

11.1 Compte rendu du département

11.2 Nomination d'un membre de la Table du comité consultatif d'Urbanisme

11.3 Dépôt des certificats de conformité pour les règlements d'urbanisme 2017-07 et 2017-08

12. Département des Loisirs, culture et tourisme

12.1 Compte rendu du département

12.2 Entente publicitaire aux chutes de Plaisance pour Carrefour Duhamellois

12.3 Demande de subvention Kino-Québec

12.4 Conseiller désigné – dossier bibliothèque

13. Département du Service à la collectivité

13.1 Demande de locaux de l'organisme « La Plume »
Atelier d'éducation populaire

14. Département de promotion et développement économique

15. Varia

15.1 Vœux de Noël

15.2 Appui au déménagement des services mandataires de la SAAQ vers les bureaux de Service Québec

15.3 Frais de déplacement pour conférence de presse à Montpellier

16. Période de questions

17. Levée de l'Assemblée

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

2017-12-18634 Ouverture de la séance

Il est **résolu** à l'unanimité

D'ouvrir la séance ordinaire 19h30.

ADOPTÉE.

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2017-12-18635 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

le Conseil approuve l'ordre du jour en laissant les variés ouverts.

ADOPTÉE.

1.2 Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 10 novembre 2017 et des assemblées extraordinaires du 17 novembre et 1^{er} décembre 2017

2017-12-18636

Lecture et adoption des procès-verbaux du 10 et 17 novembre et 1^{er} décembre 2017

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

la lecture des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 10 novembre 2017 et des assemblées extraordinaires du 17 novembre et 1^{er} décembre 2017 soit exemptée et qu'ils soient adoptés tel que déposé.

ADOPTÉE.

2. FINANCES :

Lecture et adoption des comptes

2.1 Adoption des comptes fournisseurs

2017-12-18637

Adoption des comptes fournisseurs de novembre 2017

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

le Conseil approuve le paiement des comptes payés et à payer au 30 novembre 2017 pour un montant total de 701 884,03\$ et ce, tels que détaillés sur les listes déposées, à savoir ;

Liste sélective des déboursés, payés par les chèques 20703 à 20777.

Les paiements directs 50095 à 500113.

Prélèvements 4509 à 4541.

QUE,

les frais de déplacement et autres dépenses, payés à même les salaires, au montant de 2 439.25 \$, soient également approuvés ;

QUE,

les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir, incluses à cette liste, soient par la même occasion approuvées.

ADOPTÉE.

2.2 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois de novembre 2017

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de novembre 2017, pour une dépense totale de 62 187.16\$ a été déposé à tous les membres du conseil.

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 2.1 et 2.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Claire Dinel, directrice générale et secrétaire-trésorière

2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 30 novembre 2017

2017-12-18638

Dépôt du rapport détaillé des revenus et dépenses au 30 novembre 2017

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

le rapport des revenus et dépenses, au 30 novembre 2017, soit accepté, sujet à contrôle par le vérificateur nommé par le Conseil.

ADOPTÉE.

3. MINE LAC À LA LOUTRE

4. PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION

6.1 Correspondance Annexe III

Le détail de la correspondance du mois de novembre 2017 apparaît en annexe III, dans un document intitulé « *Correspondance assemblée du mois de décembre 2017* »

6.2 Dates des assemblées de Conseil 2018

2017-12-18639

Dates des assemblées de Conseil 2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront le vendredi et qui débuteront à 19h30 :

12 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre

QU'

un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE.

6.3 Formation nouveaux élus

2017-12-18640

Formation des élus

ATTENDU QUE la proposition de tenue de formation à Chénéville de la part de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ);

ATTENDU QUE cette formation se déroule sur deux jours et s'adresse aux nouveaux élus incluant la formation obligatoire en éthique et déontologie;

ATTENDU QUE le coût de formation s'élève à 2600\$ plus les taxes applicables pour un groupe de 30 personnes maximum;

ATTENDU QUE les municipalités de Chénéville, Lac-Simon et Montpellier ont fait part de leur désir de participer à cette formation avec la municipalité de Duhamel ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil sont autorisés à participer à la formation donnée par l'UMQ en janvier 2018 et qui se tiendra à Chénéville ;

QUE,

Le coût de la formation sera partagé à parts égales entre les participants des différentes municipalités participantes;

ET QUE,

Les frais de déplacement *en covoiturage* inhérents à ces déplacements soient remboursés.

ADOPTÉE.

6.4 Désignation des porte-paroles

2017-12-18641

Désignation des porte-paroles

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres suivants soient assignés porte-paroles tel que suit :

Conseiller siège no. 1, Madame Marie-Céline Hébert :

Porte-parole de l'Environnement, de l'Hygiène du milieu et de la Culture et Patrimoine

Conseiller siège no. 2 Monsieur Gilles Payer :

Représentant Réseau Biblio Outaouais
Représentant au comité régional Transport adapté et collectif de Papineau

Conseiller siège no. 3 Monsieur Gaëtan Lalande :

Porte-parole de la Sécurité publique
Porte-parole des Travaux publics

Conseiller siège no. 4 Monsieur Michel Longtin :

Porte-parole des Ressources humaines et des activités récréatives

Conseiller siège no. 5 Monsieur Raymond Bisson

Porte-parole de la promotion et développement économique et service à la collectivité

Conseiller siège no. 6 Monsieur Noël Picard

Porte-parole du département d'urbanisme et membre élu du Comité consultatif d'Urbanisme (CCU)

QUE,

Monsieur David Pharand, maire en plus de la présidence est nommé porte-parole de l'Administration et des Finances et membre élu du comité consultatif d'urbanisme.

ET QUE,

La résolution numéro 13-11-17239 soit abrogée.

ADOPTÉE.

6.5 Nomination du maire suppléant et substitut pour l'année 2018

2017-12-18642

Nomination du maire suppléant et substitut pour l'année 2018

ATTENDU QU'il est nécessaire de nommer un maire suppléant pour l'année 2018;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Monsieur Gaëtan Lalande soit nommé maire suppléant pour l'année 2018 ;

ET QUE,

Monsieur Michel Longtin soit nommé maire suppléant- substitut en l'absence de monsieur Gaëtan Lalande;

ET QUE,

Messieurs Gaëtan Lalande et Michel Longtin soient autorisés à participer au Conseil des maires de la MRC de Papineau en remplacement au besoin, de monsieur David Pharand, maire.

ET QUE,

La résolution numéro 2016-12-18260 soit abrogée.

ADOPTÉE.

6.6 Amendement de la résolution numéro 13-04-17044 - Remplacement de signataire pour les effets bancaires auprès de l'institution financière de la Municipalité

2017-12-18643

Amendement de la résolution numéro 13-04-17044-remplacement de signataire pour les effets bancaires auprès de l'institution financière de la Municipalité

ATTENDU la résolution numéro 13-04-17044 concernant l'assignation des signataires pour les effets bancaires auprès de l'institution financière de la Municipalité;

CONSIDÉRANT le remplacement de monsieur Daniel Berthiaume, conseiller au siège numéro 5 lors des élections 2017 ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

La résolution numéro 13-04-17044 soit amendée de façon à ce que monsieur Raymond Bisson soit autorisé à signer les effets bancaires en l'absence de monsieur le maire.

QUE,

Notre institution financière procède aux changements de signataires pour les comptes de la municipalité de Duhamel.

ADOPTÉE.

6.7 Renouvellement du contrat PG Solutions et autorisation de paiement

2017-12-18644

Renouvellement du contrat PG Solutions et autorisation de paiement

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent le paiement de 18, 155\$ plus les taxes applicables pour le renouvellement du contrat de PG Solutions pour l'année 2018.

ADOPTÉE.

6.8 Avis de motion et présentation du projet de règlement de tarification

Monsieur David Pharand présente le projet de règlement P2018-01 ayant principalement pour objet d'établir les taxes et compensations pour l'exercice 2018 et donne avis de motion que ce projet sera soumis au conseil, avec ou sans modification, pour adoption lors d'une séance distincte.

7 DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

7.1 Personnel voirie – liste de rappel

2017-12-18645

Personnel voirie-liste de rappel

ATTENDU le manque de personnel à la voirie municipale;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil acceptent la recommandation de la direction générale à l'effet d'embaucher monsieur Samuel Nadeau à titre de chauffeur-journalier pour la liste de rappel, classe 6, échelon 2.

ADOPTÉE.

7.2 Appel d'offres - mutuelle de prévention SST

2017-12-18646

Appel d'offres mutuelle de prévention SST

DEUX APPELS D'OFFRES DE L'UMQ AFIN DE RETENIR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'ACTUAIRES ET D'UN CONSULTANT POUR LA GESTION DES MUTUELLES DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE L'UMQ.

ATTENDU QUE deux Mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail (ci-après les Mutuelles) seront mises sur pied par l'UMQ en vertu de l'article 284.2 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire profiter des avantages en adhérant à l'une ou l'autre des Mutuelles réservées exclusivement aux membres de l'UMQ ;

ATTENDU QUE le classement et la participation à l'une ou l'autre des Mutuelles de l'UMQ est établi en prenant en compte les données disponibles au Guichet de la CNESST au 31 juillet de l'année du dépôt ;

ATTENDU QUE l'adhésion à une Mutuelle permet à la Municipalité d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail ;

ATTENDU QUE la Municipalité participe déjà aux services offerts en santé et sécurité du travail par l'UMQ ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour retenir, via un premier appel d'offres les services professionnels d'une firme d'actuares et dans un deuxième appel d'offres un consultant pour la gestion des Mutuelles, distinct de la firme d'actuares ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ de telles ententes ;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à deux appels d'offres publics pour octroyer les contrats ;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer ces appels d'offres en 2018.

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

la Municipalité confirme son adhésion à l'une des Mutuelles et s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, toute documentation nécessaire à son adhésion à l'une des Mutuelles ;

QUE,

La Municipalité confirme son adhésion aux deux regroupements de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'actuares et d'un consultant pour la gestion des Mutuelles et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication des deux contrats ;

QUE,

deux contrats d'une durée de trois (3) ans plus deux années d'option, une année à la fois, pourront être octroyés par l'UMQ selon les termes prévus aux documents d'appel d'offres et de la loi applicable ;

QUE,

la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions desdits contrats comme si elle avait contracté directement avec les fournisseurs à qui les contrats seront adjugés;

QUE,

la Municipalité s'engage à payer annuellement, à l'UMQ, les frais de gestion de 0,04\$/100\$ de masse salariale assurable à la CNESST pour sa participation à l'une des Mutuelles de prévention.

ADOPTÉE.

7.3 Politique sur le harcèlement psychologique

2017-12-18647 Politique sur le harcèlement psychologique

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Duhamel juge opportun l'adoption d'une politique sur le harcèlement psychologique pour la Municipalité;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

EN CONSÉQUENCE

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE,

Le conseil municipal adopte la politique sur le harcèlement psychologique telle que rédigée en date du mois d'octobre 2017 et qui fait partie de la présente résolution comme-ci au long rédigée ;

QUE,

Le conseil municipal adopte la procédure relative au dépôt et la résolution d'une plainte en matière de harcèlement psychologique;

QU',

Une copie de ladite politique ainsi que de la procédure applicable à cette dernière soit remise à chaque employé de la Municipalité.

ADOPTÉE.

7.4 Politique sur la non-violence en milieu de travail

2017-12-18648 Politique sur la non-violence en milieu de travail 2017
--

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Duhamel juge opportun l'adoption d'une politique sur la non-violence en milieu de travail pour la Municipalité;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

EN CONSÉQUENCE

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE,

le conseil municipal adopte la politique sur la non-violence en milieu de travail telle que rédigée en date du mois d'octobre 2017 et qui fait partie de la présente résolution comme-ci au long rédigée;

QUE,

le conseil municipal adopte la procédure relative au dépôt et la résolution d'une plainte en matière de non-violence en milieu de travail;

QU',

une copie de ladite politique ainsi que de la procédure applicable à cette dernière soit remise à chaque employé de la Municipalité.

ADOPTÉE.

8 DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Compte rendu du département

S'il y a lieu, madame Marie-Céline Hébert, donne le compte rendu concernant les activités liées à l'Hygiène du milieu.

9. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

9.1 Compte rendu du département

S'il y a lieu, monsieur Gaëtan Lalande, donne le compte rendu concernant les activités liées au département des Travaux publics.

9.2 Autorisation de paiement facture Nortrax-Réparation niveleuse

2017-12-18649 Autorisation de paiement facture Nortrax- Réparation niveleuse

ATTENDU la réparation de la niveleuse ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent le paiement de la facture numéro 865707 au montant de 11648.27\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE.

9.3 Autorisation de paiement facture de ABS – Décompte final dans le cadre des projets du volet II du PRRRL

2017-12-18650 Autorisation de paiement facture de ABS – Décompte final dans le cadre des projets du volet II du PRRRL
--

ATTENDU l'octroi de mandat à la firme ABS pour les frais de laboratoire pour l'ensemble des projets de réfection des chemins Lac-Doré Nord, Preston, Grande-Baie, Pointe-à-Baptiste et Camille-Poliquin par la résolution 2017-08-18507 au montant de 38 739,39\$ + taxes;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent le paiement du décompte final, facture numéro 107734, au montant de 12 770.00 \$ plus taxes applicables pour les frais de laboratoire pour les projets de réfection des chemins Lac-Doré Nord, Preston, Grande-Baie.

Et ce conformément à la résolution 2017-08-18507.

ADOPTÉE.

9.4 Déneigement du chemin de l'Érable et bornes sèches

2017-12-18651 Déneigement du chemin de l'Érable et bornes sèches (1351, route 321) saison 2017-2018
--

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil de la municipalité accepte la soumission de Duhamel Camping et chalets au montant de 2470.00\$ plus taxes pour le déneigement du chemin de l'Érable;

QUE,

Cette dépense fera l'objet d'une tarification additionnelle pour les propriétaires concernés, pour la saison 2017-2018.

QUE,

Le Conseil de la municipalité accepte la soumission au montant de 435.00\$ plus taxes applicables pour le déneigement de la borne sèche de la Route 321;

QUE,

Madame Claire Diné, Directrice générale soit autorisée à signer les contrats, pour et au nom de la municipalité de Duhamel.

ADOPTÉE.

9.5 Demande de subvention programme d'aménagement des forêts (PDAF)- Tablier pour pont ruisseau Ernest, chemin Lac-Gagnon O. (LGO)

2017-12-18652 Demande de subvention au programme d'aménagement des forêts (PDAF)- Tablier pour pont ruisseau Ernest, chemin Lac-Gagnon O. (LGO)
--

ATTENDU la réparation future du pont Ernest Lac-Gagnon O. (LGO) ;

ATTENDU QU'une subvention du programme d'aménagement des forêts (PDAF) est disponible à la MRC de Papineau ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

ET QUE,

Les membres du Conseil autorisent monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire à signer tout document pertinent à la demande de subvention citée en rubrique.

ADOPTÉE.

9.6 Mandat à la Firme Sigouin, relevé d'arpentage pour travaux de réparation chemin Lac-Gagnon Est

2017-12-18653 Mandat à la Firme Sigouin, relevé d'arpentage pour travaux de réparation chemin Lac-Gagnon E.

ATTENDU les travaux de réparation de ponceaux sur le chemin Lac-Gagnon E. dans le cadre du programme TECQ ;

CONSIDÉRANT QU'un relevé d'arpentage est nécessaire pour exécuter les travaux ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil mandatent la firme N. Sigouin à rédiger un relevé d'arpentage pour la réparation d'un ponceau sur le chemin Lac-Gagnon E.

QUE,

La dépense au montant de 1 000\$ plus taxes applicables est admissible au programme TECQ et sera financée par ce programme.

ADOPTÉE.

10.DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 Compte rendu du département

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu concernant les activités liées au département des Travaux publics.

10.2 Plan de mise en œuvre local 2018- Schéma couverture de risques 2018-2022

2017-12-18654 Plan de mise en œuvre local 2018- Schéma couverture de risques 2018-2022

ATTENDU la recommandation de la direction du service de sécurité incendie concernant le plan de mise en œuvre local 2018 en lien avec le schéma couverture de risques pour la municipalité de Duhamel;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel approuve le plan de mise en œuvre local 2018 du service de sécurité incendie déposé par le comité en lien avec le schéma couverture de risques.

ADOPTÉE.

11. DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

11.1 Compte rendu du département

11.2 Nomination d'un membre de la Table du comité consultatif d'Urbanisme

2017-12-18655 Nomination d'un membre de la Table du comité consultatif d'Urbanisme

CONSIDÉRANT QU'un poste est vacant au sein du comité Consultatif d'Urbanisme depuis l'élection de madame Marie-Céline Hébert à titre de membre du conseil municipal de Duhamel ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel nomme monsieur Daniel Genest à titre de membre du comité de Consultatif d'urbanisme;

ADOPTÉE.

11.3 Dépôt des certificats de conformité pour les règlements d'urbanisme 2017-07 et 2017-08

Les certificats de conformité pour les règlements d'urbanisme 2017-07 et 2017-08 sont déposés aux membres et sont entrés en vigueur le 23 novembre 2017, date d'approbation de la MRC de Papineau.

12. DÉPARTEMENT DES LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

12.1 Compte rendu du département – Activités récréatives

Monsieur Michel Longtin, donne le compte rendu du département – volet activités récréatives.

12.2 Entente publicitaire aux chutes de Plaisance pour Carrefour Duhamellois

2017-12-18656 Entente publicitaire aux chutes de Plaisance pour Carrefour Duhamellois
--

CONSIDÉRANT la fréquentation élevée aux chutes de Plaisance dû à une publicité accrue faite à l'extérieur de la région;

CONSIDÉRANT QU'une offre promotionnelle de partenariat a été proposée à la Municipalité;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil approuvent l'adhésion de la municipalité de Duhamel à l'offre promotionnelle de partenariat proposée par les chutes de Plaisance au montant de 500\$ incluant :

- 1) un panneau de 8 pieds par 8 pieds sur le site des chutes de Plaisance (6,4 pieds carrés par commanditaire);
- 2) une publicité dans le dépliant institutionnel tiré à 20 000 copies;
- 3) une publicité dans une page de leur site Web.

ADOPTÉE.

12.3 Demande de subvention Kino-Québec

2017-12-18657 Demande de subvention Kino-Québec
--

ATTENDU une subvention disponible de l'organisme Kino-Québec pour acheter de l'équipement hivernal;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent madame Martine Caron, coordonnatrice aux loisirs, culture et tourisme à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Kino-Québec pour l'achat d'équipements;

ET QUE,

Les membres du Conseil autorisent la personne citée en rubrique à signer tout document pertinent à la demande de subvention.

ADOPTÉE.

12.4 Conseiller désigné – dossier bibliothèque

2017-12-18658 Conseiller désigné – dossier bibliothèque
--

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Monsieur Gilles Payer soit nommé Conseiller désigné au dossier de la bibliothèque auprès de Biblio de l'Outaouais pour l'année 2018.

ADOPTÉE.

13. DÉPARTEMENT DU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

13.1 Demande de locaux de l'organisme « La Plume » Atelier d'éducation populaire

2017-12-18659 Demande de locaux de l'organisme « La Plume » Atelier d'éducation populaire
--

ATTENDU la demande de prêt d'un local de l'organisme « La Plume » Atelier d'éducation populaire pour des ateliers d'alphabétisation;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent le prêt d'un local à l'organisme « La Plume » pour la tenue d'ateliers d'éducation populaire offerts gratuitement à la population.

ADOPTÉE.

14. DÉPARTEMENT DE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

15. VARIA

15.1 Vœux de Noël

2017-12-18660 Vœux de Noël – partage des coûts

ATTENDU QU'un partage de l'espace publicitaire au cahier de Noël dans le journal Petite-Nation nous est proposé en participation avec les municipalités de Lac-Simon, Chénéville et Montpellier;

ATTENDU QUE cet espace sera facturé à parts égales entre les municipalités participantes, conditionnellement à l'acceptation de chacun des conseils, pour un montant total de 700\$ plus les taxes applicables;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le conseil de la municipalité de Duhamel autorise la directrice générale, madame Claire Dinél, à participer au cahier de vœux de Noël au nom de la municipalité de Duhamel selon les modalités décrites plus haut ;

QUE,

La dépense soit facturée au compte 02-13000-341.

ADOPTÉE.

15.2 Appui au déménagement des services mandataires de la SAAQ vers les bureaux de Service Québec- Bureau des véhicules de Papineauville

2017-12-18661 Appui au déménagement des services mandataires de la SAAQ vers les bureaux de Service Québec- Bureau des véhicules de Papineauville

ATTENDU QUE le Bureau des véhicules de Papineauville permet de donner un service de proximité aux gens de la Petite-Nation qui autrement doivent se déplacer à Lachute et Buckingham;

ATTENDU QUE ce bureau donne du travail directement à trois personnes de la Petite-Nation;

ATTENDU QUE les bureaux de Service Québec situés à La Tuque, Québec, Chisasibi, Lebel-sur-Quévillon et Roberval offrent les services pour le permis de conduire et l'immatriculation des véhicules;

ATTENDU QUE la mission de Service Québec est d'améliorer les services aux particuliers et aux entreprises;

ATTENDU la demande d'appui de la part de la municipalité de Papineauville afin que les services offerts par le bureau des véhicules de Papineauville soient transférés dans les bureaux de Service Québec situés à Papineauville avec le maintien des 3 emplois qui y sont associés.

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE le préambule fait partie de la présente résolution.

QUE,

Ce Conseil appuie la municipalité de Papineauville dans leur démarche afin que les services offerts par le bureau des véhicules de Papineauville soient

transférés dans les bureaux de Service Québec situés à Papineauville avec le maintien des 3 emplois qui y sont associés.

ADOPTÉE.

15.3 Frais de déplacement pour conférence de presse à Montpellier

2017-12-18662 Frais de déplacement pour conférence de presse à Montpellier

ATTENDU la conférence de presse tenue à Montpellier le 4 décembre 2017 concernant la Fibre optique ;

Il est **résolu**

QUE,

Les membres du Conseil autorisent le remboursement des frais de déplacement engendrés par le déplacement en covoiturage lors de la conférence de presse concernant la Fibre optique tenue à Montpellier le 4 décembre dernier.

ADOPTÉE.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-12-18663 Levée de l'assemblée

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

La séance soit et est levée à 20h40.

ADOPTÉE.

David Pharand
Maire

Claire Diné
Directrice générale et secrétaire-
trésorière